

**Règlement « Allopneus.com PIRELLI REMISE IMMEDIATE et séjour Lamborghini »
Du 18 juillet au 02 aout 2017 inclus**

Article 1 - Société Organisatrice

La société "ALLOPNEUS", société par actions simplifiées, au capital de 54.990 Euros, immatriculée sous le numéro unique d'identification B 327.125.878 RCS d'Aix-en-Provence, dont le siège social est situé ALLOPNEUS-CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, organise une loterie du **18 juillet au 02 aout 2017** inclus, réservée uniquement aux clients particuliers et professionnels (Entreprises et Administrations disposant d'une flotte de moins de 50 véhicules) hors professionnels de l'automobile (revendeurs de pneumatiques) et professionnels ayant déjà établi un accord avec Allopneus.com et résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco inclus).

Tous les clients ayant acheté 2 à 4 pneumatiques 17 pouces et plus, été ou hiver, parmi les gammes Tourisme, 4X4, utilitaire de la marque PIRELLI seront systématiquement inscrits au tirage au sort final pour tenter de gagner :

- Un séjour Découverte Lamborghini pour 2 personnes du 05 au 06/09/2017.

Et peuvent aussi bénéficier :

- Entre le 18 juillet et le 21 aout 2017 inclus (date de commande), achetez au minimum 2 pneumatiques de marque PIRELLI 17 pouces et plus de même gamme (tourisme, 4x4, camionnette, été, hiver ou 4 saisons) en France métropolitaine (Corse et Monaco inclus) sur le site www.allopneus.com et complétez votre adresse email via l'interface Spread pour bénéficier de :
 - DÈS 2 PNEUS PIRELLI 17 + ACHETÉS 15€ DE REMISE IMMÉDIATE*
 - À PARTIR DE 4 PNEUS PIRELLI 17 + ACHETÉS 40€ DE REMISE IMMÉDIATE*

Chaque consommateur peut acheter un pneu à l'unité mais ne bénéficiera pas de l'offre promotionnelle et ne sera pas sélectionné pour le tirage au sort final. Le règlement de l'offre est constitué du présent document, complété et/ou modifié par toutes annexes qu'ALLOPNEUS pourra, le cas échéant, ajouter sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à cet égard et sans qu'il ne puisse être prétendu à une quelconque indemnité de la part des participants.

Article 2 - Qui peut participer ?

Cette opération est réservée exclusivement à toute personne majeure ayant accès à Internet et résidant en France métropolitaine, Corse et Monaco, à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices, gestionnaires, de contrôle et sous-traitantes ainsi que de leur famille proche (en ligne directe).

ALLOPNEUS se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions.

La participation au jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, le respect des règles de déontologie en vigueur sur internet (charte de bonne conduite) ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux-loterie en vigueur en France.

Le Participant devra disposer d'un accès à Internet et devra posséder une adresse e-mail valide.

Article 3 – Comment participer ?

Pour participer au tirage au sort, le consommateur doit acheter 2 à 4 pneumatiques 17 pouces et plus, été ou hiver, parmi les gammes Tourisme, 4X4, utilitaire de la marque PIRELLI sur le site www.allopneus.com entre le **18 juillet et le 02 Aout 2017 inclus** (date de commande). Ne seront pas prises en considération les clients dont les coordonnées seront incomplètes, fausses ou incompréhensibles.

Article 4 - Les dotations

Sur tirage au sort :

- Un séjour découverte Lamborghini pour 2 personnes du 05 au 06/09/2017 à Bologne en Italie d'une valeur totale de 3.500€ comprenant :
 - 2 nuits en chambre simple dans un hôtel 5 étoiles (minimum) pour 1 personne
 - Le dîner du 05/09/2017
 - Les accès au musée et à l'usine Lamborghini pour la journée du 06/09/2017 et l'accès au Lamborghini Driving Experience à Imola la journée du 06/09/2017.
 - Le voyage AR en avion Paris/Bologne
 - Les transferts en Italie

Ce lot ne comprend pas :

- Les dépenses de nature personnelle,
- Tout autres repas non inclus dans le programme
- Les pourboires,
- Les assurances,
- L'acheminement du domicile à l'aéroport.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur lot contre sa valeur en espèces, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Allopneus.com se réserve le droit de remplacer le lot indiqué ci-dessus, par un autre lot de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment rupture même momentanée de stock ou de prestation. Allopneus.com se réserve le droit de retirer ou de suspendre l'offre à tout moment.

La société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de dommages ou accidents et d'une manière générale de toute insatisfaction à l'occasion de l'acheminement et/ou la jouissance ou l'utilisation de la dotation.

Article 5 – Désignation des gagnants

Le tirage au sort sera effectué en fin d'opération sous le contrôle de Maître Bianchi, Impasse Grassi, Aix en Provence (13), huissier de justice, qui désignera les gagnants parmi l'ensemble des Participants.

Il ne sera désigné qu'un seul gagnant par foyer pendant toute la durée de l'opération (même nom, même adresse ou même adresse e-mail).

Les personnes tirées au sort autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile

Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné.

Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus par les gagnants seront perdues et ne seront pas réattribuées.

Article 6 – Remise des lots

Le gagnant du Séjour Découverte en Italie recevra un courrier électronique l'informant de son gain de la part de la société PIRELLI France au plus tard 7 jours après le tirage au sort à son adresse e-mail communiquée lors de son inscription.

Article 7 – Réclamations

Pour toute information complémentaire ou réclamation concernant cette loterie, les clients Allopneus.com pourront contacter le service marketing d'Allopneus :

Par email : commercial@allopneus.com

Par téléphone : 0892460900

Par courrier : Service Marketing ALLOPNEUS - CS 30470- 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2.

Article 8– Autorisation

Les gagnants autorisent la Société organisatrice à utiliser à titre publicitaire leur nom et adresse dans des campagnes liées au présent jeu, sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que la remise de leur lot.

Article 9 - Dépôt légal

Le présent règlement est déposé à Maître Bianchi, Impasse Grassi, Aix en Provence (13), huissier de justice.

Le règlement est disponible gratuitement sur le site : www.allopneus.com.

Il sera adressé gratuitement à toute personne sur simple demande écrite expédiée avant le 02/08/2017 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

ALLOPNEUS Service Marketing- OPERATION PIRELLI REMISE IMMEDIATE et Séjour Découverte LAMBORGHINI, CS 30470- 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2.

Le timbre utilisé pour cette demande sera remboursé au tarif lent en vigueur (base 20 g.) sur simple demande écrite. Chaque demande devra mentionner les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse complète et code postal). Un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse).

Article 10 – Protection des données à caractère personnel

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 06 août 2004, toutes les personnes dont les données personnelles ont été collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression des données les concernant, qui pourra être exercé par écrit auprès de : Service Marketing Allopneus - CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2. Les données personnelles des participants sont nécessaires pour leurs participations à l'opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant seront réputées renoncer à leurs participations dans la mesure où l'acheminement des codes promo sera rendu impossible.

Les participants sont informés que les données personnelles les concernant peuvent éventuellement faire l'objet d'une transmission à des partenaires commerciaux de la Société organisatrice, sous réserve de leur accord préalable, et qu'ils peuvent s'opposer à cette transmission lors de leur inscription.